

**MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS**

DATE : 28/01/2025

REFERENCE : MARS N°2025_01

OBJET : FIN DE LA CAMPAGNE D'IMMUNISATION DES NOUVEAUX-NÉS ET NOURRISSONS CONTRE LE VRS

Pour action

☐ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☐ DGCS

☐ ARS de Zone

☒ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Le présent MARS vise à vous informer de la **date de fin de campagne de l'immunisation contre le virus respiratoire syncytial (VRS) pour l'ensemble des publics concernés** (femmes enceintes, nouveau-nés et nourrissons).

La campagne d'immunisation contre le virus respiratoire syncytial (VRS) pour la saison 2024-2025 a été mise en place à compter de septembre 2024 pour proposer aux nouveau-nés, aux nourrissons et aux femmes enceintes de se prémunir contre le VRS en perspective de la saison hivernale, grâce à l'utilisation d'un traitement de prévention (Synagis¹, Beyfortus², Abrysvo³). Face à la baisse de la circulation du VRS sur le territoire, la Direction générale de santé a saisi Santé publique France (SpF) afin de recueillir son avis pour acter la fin de la campagne.

Ainsi, tenant compte de l'avis de SpF au regard de l'épidémiologie observée en hexagone et dans l'ensemble des DROM, **la date de la fin de campagne d'immunisation contre le VRS pour la saison 2024-2025 est fixée au 31 janvier 2025 pour l'ensemble des territoires (à l'exception de Mayotte).**

Au-delà de cette date, la circulation du VRS ne justifie plus l'utilisation des traitements de prévention susmentionnés pour l'ensemble des publics ciblés dans les avis de la Haute autorité de santé.

Le calendrier et les modalités de la campagne pour la saison 2025-2026 vous seront communiqués dans les prochains mois. Nous vous remercions pour votre implication tout au long de cette campagne d'immunisation contre le VRS.

Dr Grégory EMERY
Directeur Général de la Santé

Signé

¹ [Haute Autorité de Santé - SYNAGIS \(palivizumab\)](#)

² [Haute Autorité de Santé - BEYFORTUS \(nirsevimab\) - Virus respiratoire syncytial](#)

³ [Haute Autorité de Santé - ABRYSVO \(Vaccin du Virus Respiratoire Syncytial \(VRS\) \(bivalent, recombinant\)\) - Virus Respiratoire Syncytial \(VRS\)](#)

DIFFUSION LIMITEE